



DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Age :

Tel fixe :

Tel portable :

Date de naissance :

Je demande mon inscription à la formation de PRATICIEN ORACLE BELLINE :

- DEBUTANT
 PROFESSIONNEL

Je choisis ma formule de paiement :

Paiement en 2 fois

_____ € à l'inscription, _____ € 3 mois après la date d'inscription

Paiement échelonné

_____ € à l'inscription en 1^{er} acompte, _____ €/mois pendant _____ mois consécutifs

J'effectue mon premier paiement libellé à l'ordre d'IFAD par :

- Chèque bancaire ou postal
 Carte bancaire
 Mandat-cash

Pour les prélèvements suivants, je choisis de régler par :

- Prélèvements automatiques le 10 de chaque mois (*joindre RIB ou RIP et l'autorisation de prélèvement*)
 Carte bancaire

Je reconnais avoir pris connaissance des documents pédagogiques d'information portant sur le programme, la durée moyenne et le niveau de formation choisie. Conformément à la loi du 11 juillet 1971 sur l'enseignement à distance, nous reproduisons ci-contre les dispositions de l'article 9 : « A peine de nullité, le contrat ne peut être signé qu'au terme d'un délai de sept jours francs après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève ou son représentant légal, si par suite d'un cas fortuit ou cas de force majeure,

il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation n'entraîne aucune indemnité. Jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois, à compter de la date en vigueur du contrat, celui-ci peut être unilatéralement résilié par l'élève, par lettre recommandée moyennant une indemnité de 10% du prix du contrat, fournitures non comprises. Les sommes versées peuvent être retenues à due concurrence. Les livres, objets ou matériels dont le contrat prévoyait la fourniture à l'élève

et qui ont été effectivement livrés à la date de résiliation, restent acquis pour la valeur estimée du contrat. Il ne peut être payé par anticipation plus de 30% du prix convenu, fournitures non comprises. Pour les cours dont la durée totale est prévue sur douze mois, les 30% sont calculés sur le prix de la première année pédagogique telle qu'elle est prévue sur le plan d'étude. Le contrat doit, à peine de nullité, reproduire les dispositions du présent article. Il ne peut comporter de clause attributive de compétence. »

Fait à :

Le :

Signature des parents ou du représentant légal* :

Signature de l'élève :



FRAIS DE SCOLARITE

Formule A : Règlement en 2 fois, acompte à l'inscription, solde à 3 mois.

Formule B : Règlement en 6 mensualités.

Formule C : Règlement en 12 mensualités.

	Formule A	Formule B 6 mois	Formule C 12 mois
PRATICIEN ORACLE BELLINE DEBUTANT 590 €	180 € en 1 ^{er} acompte, puis 410 € 3 mois plus tard	100 € en 1 ^{er} acompte, puis 98€ pendant 5 mois consécutifs	73 € en 1 ^{er} acompte, puis 47 € pendant 11 mois consécutifs
PRATICIEN ORACLE BELLINE PROFESSIONNEL 690 €	205 € en 1 ^{er} acompte, puis 485 € 3 mois plus tard	115 € en 1 ^{er} acompte, puis 115 € pendant 5 mois consécutifs	85 € en 1 ^{er} acompte, puis 55 € pendant 11 mois consécutifs

Ces frais de scolarité sont fermes et définitifs pour toute votre formation.

- Vous êtes inscrit à IFAD pour 3 ans quelque soit la durée de votre formation.
- Vous recevrez chez vous par voie postale la totalité de votre matériel pédagogique.
- Vous recevrez une correction personnalisée de vos évaluations et devoirs d'application.
- Vous pouvez contacter vos professeurs par mail ou par courrier pour tous conseils et explications ou pour faire le point sur vos devoirs et évaluations.

*Pensez à votre avenir,
C'est là que vous allez passer le reste de votre vie !*